

Le cadastre des médecins existe bien

■ Certains doutaient de son existence. Le SPF Santé remet les pendules à l'heure.

Des représentants des étudiants en médecine francophones rencontrent ce matin la ministre de la Santé Maggie De Block (Open Vld). Au menu, la problématique brûlante de la pénurie de numéros Inami qui touche les étudiants diplômés en médecine. Ce sujet a alimenté les débats dominicaux télévisuels. Et sur les plateaux de la RTBF et de RTL-TVI, on a pu entendre des avis bien différents quant à l'existence d'un cadastre de l'offre médicale en Belgique et sur la pénurie de médecins qui toucherait le pays.

Ces deux questions sont fondamentales dans le dossier des numéros Inami. Seul un cadastre détaillé et dynamique permettrait de savoir s'il faut poursuivre ou stopper une politique de restriction de l'accès à la profession, en fonction des pénuries éventuellement constatées (la fameuse planification). Alors, cadastre

ou pas cadastre ? Pénurie ou pas pénurie ? Sur le premier point, le SPF Santé tranche. "Il existe un cadastre des généralistes et des spécialistes. Il liste, de façon nominative, les médecins en droit d'exercer; ce qui veut dire qu'ils ne disposent pas forcément d'un numéro Inami. Ce cadastre est mis à jour chaque semaine et les statistiques qui en sont tirées (le nombre de médecins par métier, combien sont inscrits en stage, etc.) sont publiées sur notre site", explique Vinciane Charlier, la porte-parole du SPF Santé publique.

Un "cadastre amélioré permanent" est en cours d'élaboration. Sa réalisation serait "bien avancée".

Cette version des faits est confirmée par l'ex ministre de la Santé, Laurette Onkelinx (PS). "Le cadastre des professions de santé est pleinement opérationnel depuis six ans pour les médecins et deux ans pour les dentistes", indique son porte-parole.

Un cadastre amélioré

Mais un tel listing est insuffisant pour déterminer s'il y a ou non pénurie de médecins, généralistes et spécialistes. Il ne détaille en effet pas si les médecins se servent de leur numéro Inami, par exemple. Alors, un "cadastre amélioré permanent" est en cours d'élaboration. "Il est non nominatif et plus dynamique. Les données sont croi-

sées avec celles de l'Inami et de la Banque carrefour de la sécurité sociale. Cela permet de voir quels sont les médecins actifs ou non, ceux qui prestent ou pas un temps plein", précise Vinciane Charlier. Sa réalisation serait "bien avancée". Le SPF Santé a bon espoir qu'il soit achevé dans un an mais craint d'éventuels retards à cause d'un manque de personnel (les non-remplacements des départs naturels annoncés dans la fonction publique).

Il avait été dit dimanche, dans les débats, que Maggie De Block n'avait pas le cadastre des médecins. "Elle l'a vu et elle a accès à tout ce que l'on fait. Mais elle prend sans doute quelques semaines pour étudier tout cela", tempère Vinciane Charlier.

Hôpitaux en manque de spécialistes

Reste la question de l'éventuelle pénurie de médecins. On l'aura bien compris, il faudra attendre la finalisation du cadastre amélioré pour savoir ce qu'il en est réellement. Il semble toutefois assez clair qu'une pénurie en gériatrie, psychiatrie infanto-juvénile, médecine d'urgence et médecine aiguë est constatée dans les hôpitaux. Il manquerait aussi de médecins généralistes dans certaines régions rurales et dans des quartiers défavorisés.

Isabelle Lemaire

Épingle

L'Absym met de l'eau dans son vin

Conditions. Le syndicat de médecins spécialistes, très critiqué par les étudiants en médecine pour ne pas vouloir que l'on libère de nouveaux numéros Inami, adopte aujourd'hui une position plus souple. L'Absym accepte de "donner l'accès à la profession pour les médecins en cours de formation ou récemment

diplômés mais sans utiliser encore une fois la méthode de lissage qui ne fait que perpétuer le problème". Le syndicat pose toutefois comme conditions d'instaurer un examen d'entrée contraignant aux études de médecine, d'empêcher les universités francophones de continuer à prendre des largesses avec le système et que les médecins en excès acceptent de combler les poches de pénurie et les disciplines en manque d'effectifs. **I.L.**